

PPRE

Programme Personnalisé de REUSSITE Educative

Les Instructions Officielles

- B.O. n° 31 du 1^e septembre 06 : www.eduscol.education.fr et www.education.gouv.fr

Questionnement

- ⇒ en quoi les PPRE sont une mise en œuvre du principe de la réussite : « pour réussir, il faut avoir réussi » ?
- ⇒ en quoi est ce un levier pour développer la différenciation pédagogique au cœur de la classe ?



Modalité de travail

- réflexion à mener en établissement
- groupe de réflexion en inter - établissements (lien écoles - collèges)
- groupe de travail au niveau diocésain

Objectif général

Bulletin officiel [B.O.]

« Prévention – à tout moment de la scolarité obligatoire – du risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle »

Des enjeux

- le principe de la réussite est au cœur du PPRE pour remobiliser l'élève
- une occasion de développer la différenciation pédagogique à l'intérieur des cours
- une évaluation qui permet de mesurer les progrès réalisés
- une mise en cohérence des différentes actions déjà menées mais encore trop souvent dispersées
- une réflexion sur l'organisation du temps de l'élève et du temps des enseignants (concertation, aménagement de l'emploi du temps, organisation à l'intérieur des séquences)
- une réflexion sur les compétences fondamentales du socle commun
- des priorités à déterminer et des stratégies à élaborer (ex. pédagogie du détour...)

Des alertes

- ce n'est pas un dispositif filière mais un programme, limité dans le temps, d'actions coordonnées par rapport à des objectifs ciblés – cependant, pour des élèves en grandes difficultés, on peut imaginer « une chaîne de PPRE disjoints ou consécutifs »
- cheminer avec l'élève et sa famille pour que le PPRE ne soit pas perçu comme une stigmatisation, mais comme un élément du parcours naturel de l'élève
- même si le PPRE est coordonné par le Professeur Principal, il est porté par l'équipe pédagogique
- ne pas réduire le PPRE à des actions hors cours

Des suggestions

- se donner les moyens de construire des marches de progrès accessibles et progressives
- repérer les appuis possibles (chez l'élève et chez les adultes à mobiliser en interne et/ou en externe)
- construire un outil simple d'accompagnement du PPRE (carnet de bord / tableau de bord) qui permet de rendre lisible le chemin parcouru pour les différents acteurs
- travailler en équipes disciplinaires et interdisciplinaires l'approche par compétences et leur développement progressif sur les 3 cycles du collège